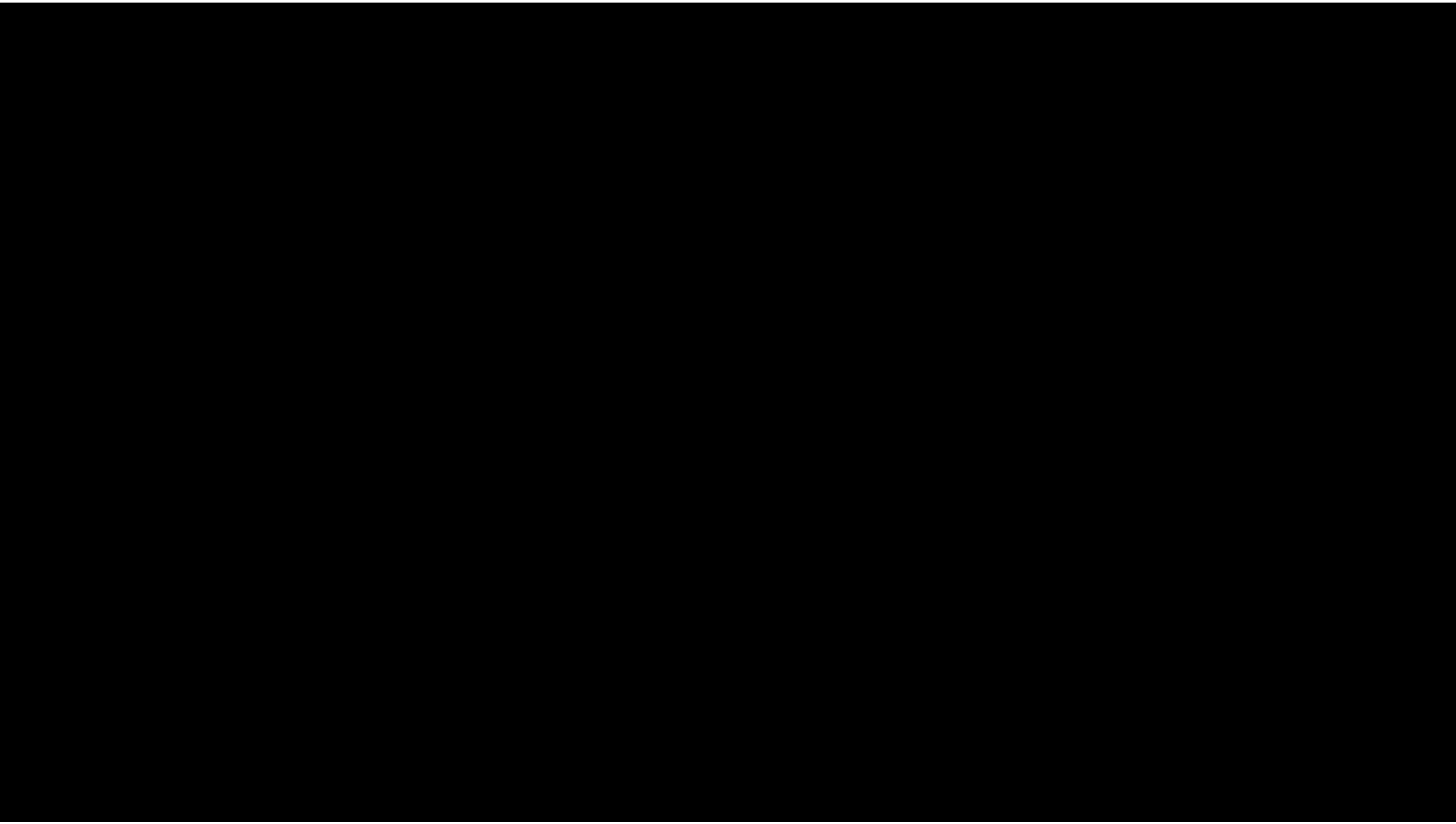
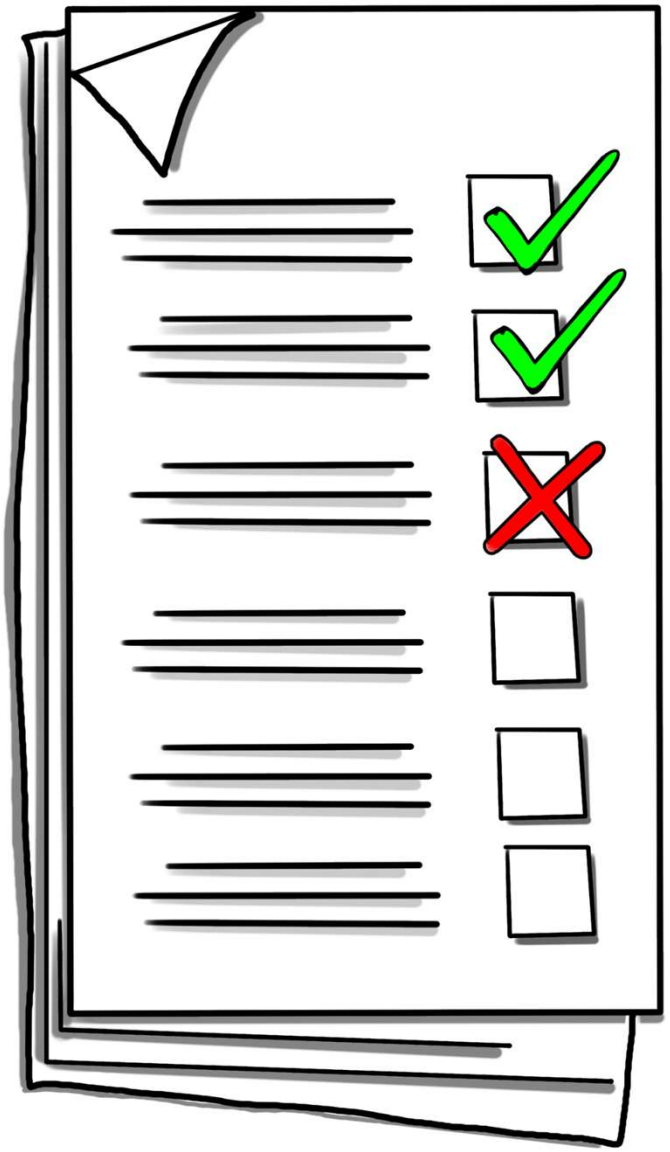




Groupe de réflexion jeunesse « Osons réformer »

- Besoins et tensions mis en évidence par le SWOT
- Présentation des variantes
- Questions en suspens
- Vos questions et remarques



Les conditions du SWOT

- Sondage transmis à toutes les personnes engagées dans le domaine de la jeunesse (catéchètes, pasteur.es, animateurs.trices, conseils de paroisse, commission jeunesse, etc.)
- 8 réponses reçues
- Diversité des équipes et représentation de l’Arrondissement
- Difficulté à percevoir les besoins spécifiques aux paroisses et aux régions (syndicats)



Les tensions entre …

- Une offre actuelle riche, diversifiée et portée par des professionnels engagés
- Des ressources humaines et financières fragiles
- Un contexte de société qui rend plus difficile la participation des enfants, des jeunes et des familles
- Une volonté de renouveler l’offre tout en ayant besoin de stabilité, de clarté et de soutien

Les besoins identifiés

1. Une vision commune et une clarification des rôles
2. Ressources humaines stables et suffisantes
3. Stabilité financière et reconnaissance des moyens nécessaires
4. Renforcement des liens avec les enfants, les jeunes et les familles
5. Adaptation de l’offre aux réalités territoriales et aux évolutions de la société
6. Meilleure communication et visibilité de la catéchèse
7. Renforcement du sens et de l’identité de la catéchèse



Les trois variantes



Une offre catéchétique 0-25 ans unifiée

- Un « pool » de compétences 0-25 ans centralisé sur l'Arrondissement
- CSJ employeur des actrices et acteurs jeunesse 0-25 ans
- Les pasteurs (et autres employé.es paroissiaux) sont les relais sur le terrain paroissial
- Les paroisses délèguent la compétence et la gestion des projets 0-25 ans à l'Arrondissement
- Le « pool » de compétences propose une offre unifiée pour les paroisses
- Le «pool» coordonne l'offre et la stratégie 0-25 ans sur tout l'Arrondissement



AVANT…

8 régions, chacune porte ses propres offres pour les cycles de 0 à 5.

Lac-en-Ciel — 73%

La Neuveville · Nods · Diesse

C0	C1	C2
0+6 %	10+3 %	10+2 %

C3	C4	C5
0+10 %	32+0 %	0+0 %

C4 : 20% de C3d · Région sud : 3 × 20% (pas 16,6%)

Bienne — 175%

Francophone

C0	C1	C2
20+5 %	20+10 %	20+10 %

C3	C4	C5
20+10 %	40+10 %	0+10 %

Répartition indicative · C4 : 20% de C3d

Rondchâtel — 111%

Orvin · Plagne · Péry · La Heutte

C0	C1	C2
0+0 %	7,5+2 %	7,5+1,5 %

C3	C4	C5
40+18 %	35+0 %	0+0 %

C4 : 20% de C3d

Erguël — 236%

La Ferrière · Renan · Sonvilier · Saint-Imi

C0	C1	C2
0+13 %	0+18 %	35+10 %

C3	C4	C5
55+20 %	80+0 %	0+5 %

C4 : 60% de C3d

Par8 — 272%

Bévilard · Court · Grandval · Haute-Birse…

C0	C1	C2
0+10 %	25+16,75 %	50+4,6 %

C3	C4	C5
45+28,5 %	85+7,5 %	0 %

C4 : 60% de C3d

Delémont — 135%

C0	C1	C2
0+8,5 %	16+4 %	9+9 %

C3	C4	C5
27+23 %	26+12,5 %	0+0 %

Franches Montagnes — 63%

C0	C1	C2
0+5 %	11+2 %	9+2 %

C3	C4	C5
2+23 %	0+9 %	0+0 %

Porrentruy — 117%

C0	C1	C2
6+8 %	22+11 %	11+11 %

C3	C4	C5
0+23 %	16+9 %	0+0 %

Remarque : % = catéchète / animateur + pasteur

APRÈS…

Des services centralisés qui assurent et soutiennent une offre jeunesse 0–25 ans avec toutes les régions.

Lac-en-Ciel	Bienne	Rondchâtel	Erguël
73%	175%	111%	236%

Services centralisés pour les 0–25 ans

FAMILLE	ENFANCE	JEUNESSE
0–7 ans	7–13 ans	14–25 ans
0 %	0 %	180 %

Porrentruy	Franches Montagnes	Delémont	Par8
117%	63%	135%	272%

% services centralisés = catéchètes / animateurs · % en région = pasteurs

Famille ≈ anciens C0 + C1 | Enfance ≈ anciens C2 + C3 | Jeunesse ≈ anciens C4 + C5

APRÈS…

Des services centralisés qui assurent et soutiennent une offre jeunesse 0–25 ans avec toutes les régions.

Lac-en-Ciel	Bienne	Rondchâtel	Erguël
21%	15%	21,5 %	66 %

Services centralisés pour les 0–25 ans

FAMILLE	ENFANCE	JEUNESSE
0–7 ans	7–13 ans	14–25 ans
137,5 %	340,5 %	314 %

Porrentruy	Franches Montagnes	Delémont	Par8
62 %	41 %	57 %	67,3 %

% services centralisés = catéchètes / animateurs · % en région = pasteurs

Famille ≈ anciens C0 + C1 | Enfance ≈ anciens C2 + C3 | Jeunesse ≈ anciens C4 + C5

Avantages	Inconvénients
Augmentation des prestations pour les petites paroisses	Une coordination inefficace pourrait perdre le lien avec les paroisses
Répartition plus équitable et solidaire des ressources entre les régions	Risque d'effacement des spécificités paroissiales
Outils RH centralisés et diverses économies d'échelle (gestion du personnel, etc.)	Augmentation des déplacements des professionnels
Gain de temps et d'énergie pour les paroisses	Risque de lourdeurs administratives liées à la centralisation
Emplois plus attractifs grâce à des taux d'engagement plus importants	Conflits de priorités possibles entre plusieurs régions
Gain de temps et d'énergie pour la préparation d'activités qui peuvent être vécues dans plusieurs paroisses	Difficultés à définir une répartition équitable des ressources.
Coordination globale des projets 0-25 ans sur l'Arrondissement	Période de transition potentiellement complexe entre l'ancien et le nouveau fonctionnement

Un engagement formalisé entre les paroisses partenaires

- Un « pool » de compétences 0-25 ans centralisé sur l'Arrondissement
- Un catalogue de prestations proposé par le «pool» de compétences
- Adhésion des paroisses par un contrat de prestation
- Les paroisses restent souveraines
- Le projet dépend de l'adhésion des paroisses



Avantages	Inconvénients
Flexibilité offerte aux paroisses/régions/syndicats pour la gestion de leur propre projet 0-25 ans	Pas de coordination globale des activités 0-25 ans sur l'Arrondissement
Conservation des repères paroissiaux (activités clés, fêtes, etc.)	Vulnérabilité du système liée au nombre d'adhésions
Maintien d'un lien plus rapproché avec les publics	Difficultés à dimensionner et stabiliser l'équipe du pool du fait de la fluctuation du nombre d'adhérents
Possibilité de tester le modèle sur 3 ans avant de renouveler l'engagement	Risques d'inégalités entre les régions selon les ressources et moyens
Accès au « pool » de compétences même sans adhésion complète	Risque d'un système à deux vitesses entre « adhérents » et « non-adhérents »

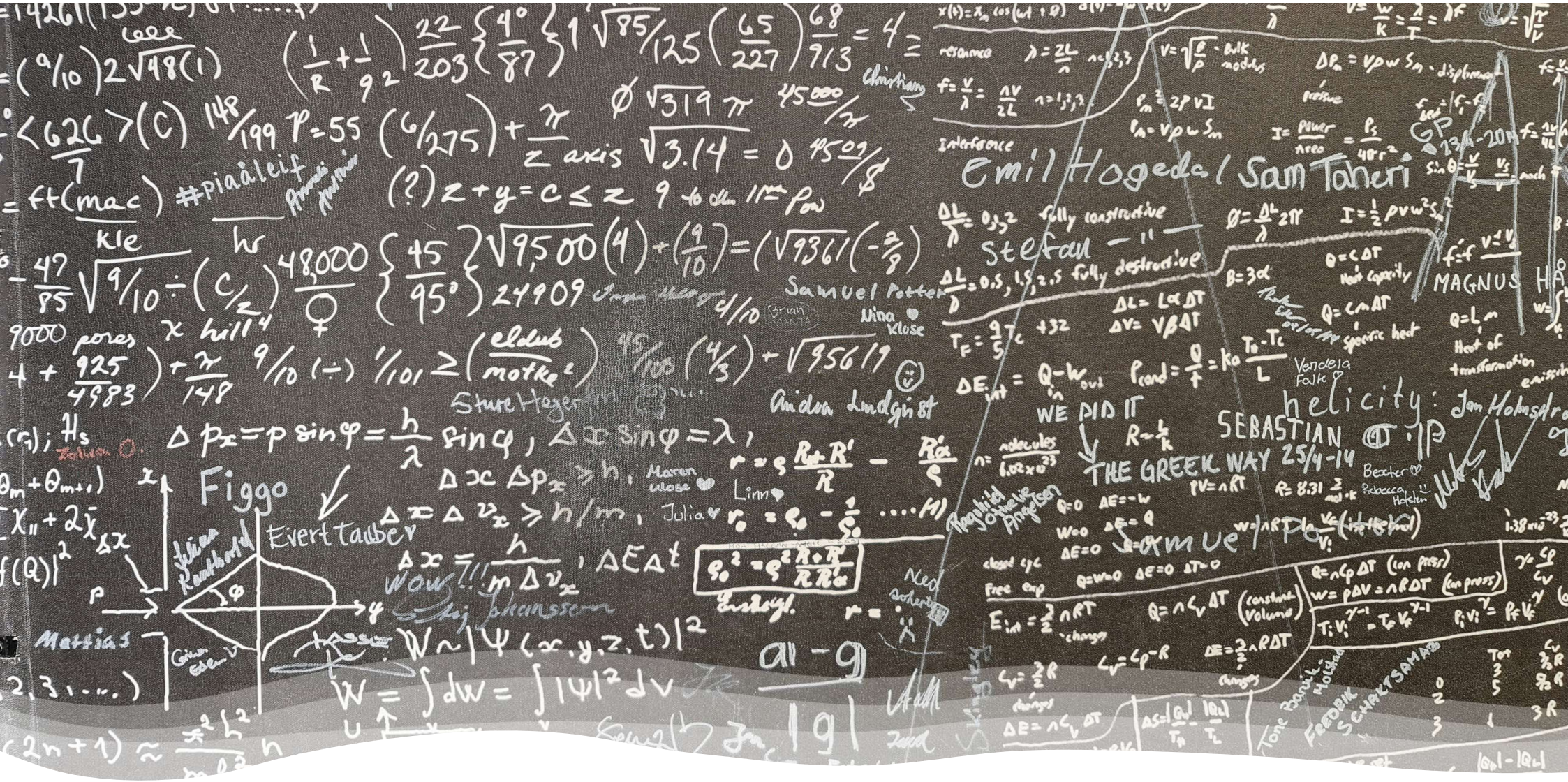
Des paroisses/régions autonomes et peu coordonnées

- Les paroisses et les équipes paroissiales 0-25 ans pilotent la stratégie et le programme 0-25 ans
- Les paroisses continuent d'engager leur personnel selon leurs moyens
- Les paroisses restent souveraines
- Pas ou peu de coordination sur l'Arrondissement
- Le concept de connexion3d revisité selon les nouvelles lignes directrices 0-25 ans



3. statu quo +

Avantages	Inconvénients
Pas de grand bouleversement du système	Projet 0-25 ans potentiellement trop « lourd » pour les paroisses / régions / syndicats à l'avenir (ressources, finances, logistique)
Chaque paroisse reste souveraine	Risque de diminution, voire de suppression de postes supportés par les paroisses
Proximité avec le terrain et le public	Pas de coordination globale des activités 0-25 ans sur l'Arrondissement
Projets à l'écoute des terrains spécifiques	Individualisme paroissial / régional
Offre plus agile et répondant aux spécificités de chaque terrain	Postes de travail moins attractifs (petits %, pas de LPP, etc.)



Beaucoup d’inconnues !

Les enjeux des terrains et de leur singularité

- Ces variantes sont-elles cohérentes avec la réalité des terrains ?
- Comment peuvent-elles répondre à la diversité des enjeux et des besoins des paroisses ?

Les enjeux de collaborations

- Comment souhaitons-nous travailler sur le terrain “enfance-jeunesse-familles” en bonne collaboration interprofessionnelle ?
- Quelle place auraient les pasteurs dans un projet centralisé ?

Les enjeux financiers

- Les variantes 1 et 2 correspondent à combien d'EPT ?
- Quelles sont les économies potentielles permises par les variantes 1 et 2 ?
- Quel financement pour les variantes 1 et 2 ?
- Quelles garanties pour le maintien des postes proposés dans la variante 2 ?
- Quel avenir pour la variante 3, au vu des réalités financières des paroisses ?

Les enjeux institutionnels

- Est-ce que les structures institutionnelles (Refbejuso, Comcat, c3d, etc.) permettent ce virage ?
- Qu'en sera-t-il des paroisses du canton du Jura ?

Les enjeux de pouvoir

- Les paroisses et les ministres auront-ils l'audace de déléguer une certaine autonomie à une instance centralisée ?
- Dans quelle mesure les ministères sont-ils prêts à envisager de nouvelles formes de collaboration et d'engagement sur le champ ecclésial ?



Merci pour vos questions et vos remarques !

Merci pour votre écoute et pour vos questions.

Belle suite de journée !



